

INSTITUT DE FORMATION DES AGENTS DE RECHERCHES

Téléphone: 04.67.58.23.65 - <u>formation-ifar@orange.fr</u>
12, Bd Ledru Rollin – B.P. 148 - 34003 MONTPELLIER CEDEX 1 – <u>www.ifar.fr</u>

Vous êtes convié au séminaire du 15 janvier 2016 à Montpellier. A cet effet, nous vous adressons la plaquette d'invitation que vous voudrez bien nous retourner, si votre emploi du temps vous le permet.

Chers Consoeurs et chers Confrères,

L'IFAR, sous l'égide de la Confédération Nationale des Enquêteurs Professionnels, souhaite entreprendre un processus de développement de l'activité d'Agent de Recherches Privées, afin d'instaurer un développement de l'activité professionnelle.

Les questions qui seront traitées au cours de ce séminaire sont précisément celles de l'évolution de l'activité pour la recherche de nouveaux marchés dans le cadre de la récente réglementation.

Le débat tournera essentiellement sur l'opportunité de proposer un plan afin de créer et développer de nouveaux marchés; ce plan intégrera les dernières directives du Conseil National des Activités de Privées de Sécurité. Nous aurons le plaisir d'accueillir des experts du secteur « Développement et Recherches » qui apporteront des outils et des solutions de développement pour notre secteur d'activité.

En coordonnant nos actions et fonctionnements, nous pourrons atteindre un état d'équilibre maximum et doter notre secteur des moyens qu'il attend, conformément aux orientations de la loi votée en février 2003.

Il est donc maintenant certain qu'en dépit de prédictions pessimistes avancées par certains, l'année 2016 pourrait-être l'évolution tant attendue.

Cette réforme de travail entraînera un bouleversement ; pour l'amélioration des conditions de travail de notre activité libérale de recherches privées.

Le projet est réalisé dans le strict respect des réflexions du 9éme séminaire de Marrakech qui trouveront maintenant leur aboutissement à Montpellier ...

Mais il convient d'évoquer également les questions d'ordre matériel à l'égard desquelles nos confrères éprouvent de légitimes préoccupations. Nous sommes heureux de pouvoir, pour l'essentiel, les rassurer. L'ensemble des Organisations membres de la CNDEP ont mis en place un fond d'aide aux professionnels, qui représente une opportunité exceptionnelle pour participer à ce 10éme séminaire à à moindre coût:

- Pour les professionnels membres de la Confédération Nationale des Enquêteurs Professionnels la participation au séminaire est prise en charge à 50% par la CNDEP
- Pour les personnes en formation la prise en charge est prise en charge en totalité par l'IFAR.
- Pour les autres professionnels la prise en charge est totale par les OPCA.

Afin de bénéficier de ces mesures, il vous suffit de nous adresser avant la date indiquée sur la plaquette, votre bordereau d'inscription.

Attention: pour les professionnels qui n'entrent pas dans les 3 conditions précitées, le jour de séminaire reste au prix indiqué dans la plaquette, soit 115 € diné à l'hôtel Mercure compris.

<u>Important</u>: Les chèques ne seront encaissés que le jour du congrès.

Soucieux, de ne pas rallonger excessivement ce message, vous pouvez nous contacter pour tout renseignement complémentaire au 04 67 58 30 65 ou nous poser vos questions par mail à formation-ifar@orange.fr

Les bordereaux d'inscription seront téléchargeables sur le site de l'ifar à www.ifar.fr ou sur la CNDEP : www.cnep.org

Montpellier le 15 décembre 2015.

Le coordinateur. Yves CONVERSANO



BP 50148 – Bd. Ledru Rollin - 34003 Montpellier

Téléphones: 04.67.58.30.65 Site : www.ifarinfo.com Email : formation-ifar@orange.fr

N° Siret: 42505838500013

Institut de Formation des Agents de Recherches

Enregistré sous le N° 9134 03 17134 12 Bd. Ledru Rollin - B.P. 148 34003 Montpellier CEDEX 01

Programme du séminaire vendredi 15 janvier 2016

Thèmes du séminaire :

Recherche et développement de l'activité d'Agent de Recherches Privées

Objectif:

> Partie 1:

Savoir gérer une intervention en flagrant délit

Partie 2:

Savoir créer un canevas propice à l'innovation par le croisement des connaissances pour trouver de nouvelles applications et méthodologies en vue de définir et codifier une manière de renforcer et d'améliorer l'activité du secteur pour son expansion.

Créer des services inédits, en vue de créer de nouveaux marchés

Intervenants:

> Partie 1:

- Avocats pénalistes
- Officiers de Police judiciaire

> Partie 2:

- Cabinet d'ingénierie, doté d'une expertise pointue (expertise acquise par un haut niveau d'études des commerciaux et d'une expérience accumulée sur le marché de la recherche privée).
- Commerciaux à hautes compétences techniques.
- Consultant en communication,
- Producteur de contenu web, (community manager).

Déroulement du programme :

- √ 9 heures accueil des séminaristes
- ✓ Partie 1 : Intervention en flagrant délit (technique et juridique)
- √ 12 heures : Déjeuner à l'hôtel Mercure
- √ 14 heures : Partie 2 : Développer et créer de nouveaux marchés
- √ 17 heures : Clôture du séminaire
- Nota : Une cérémonie de remise des diplômes se tiendra au cours du séminaire.

Détail du programme :

Partie 1 : Intervention en flagrant délit (technique et juridique)

- Légitime défense
- Non-assistance à personne en danger
- Appréhender l'auteur d'un crime ou d'un délit flagrant
- Entrave aux mesures d'assistance et de l'omission de porter secours.
- Menotter, ou l'utilisation de technique d'immobilisation ;
- Circonstances particulières ;

Partie 2 : Créer de nouveaux marchés

- **A-** Créer un référant par une accréditation Gage de confiance pour garantir sa conformité à des Normes.
- B- Utilisation de la segmentation stratégique pour trouver de nouveaux marchés et de nouvelles activités ;
- Focalisation des points clés pour une approche opérationnelle ;

- Cibler les groupes de clients ;
- Cibler les fonctions remplies chez les clients ou bien leurs besoins.

C- Arrêter les techniques pour la mise en œuvre des nouveaux marchés du secteur ;

- Liste des marchés desservis (particuliers, professionnels, petite entreprise, grande entreprise, administrations, industries...);
- Résoudre les problèmes génériques ;
- Choix des technologies à employer;
- Croisement des différents critères génère des activités élémentaires théoriques, créer des relations nouvelles ;
- Lister les ensembles d'activités issues des segments identifiés (Eliminer les activités impossibles) ;
- Identifier les facteurs clés pour chaque activité (pour rappel un facteur clé est une pratique technique et/ou commerciale, ou technologique que l'on doit maîtriser pour réussir dans une activité donnée), ils sont repérés et intégrés dans des séminaires de formation;
- Regrouper les activités élémentaires, maîtriser les mêmes éléments pour réussir dans ces activités ;

D- Créer des domaines d'Activité Stratégiques de Sécurité Privée DASSP;

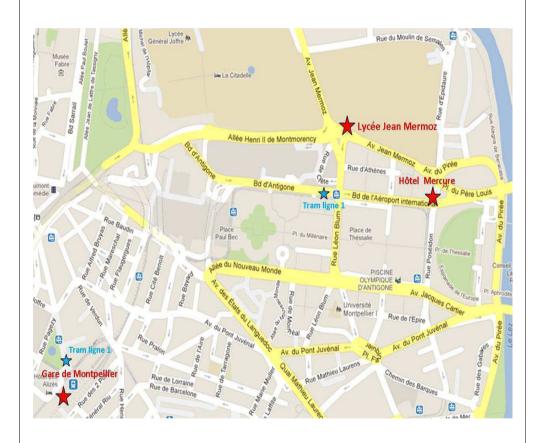
- Décrire les domaines d'activité retenus (DASSP);
- Nommer, les DASSP les décrire en listant les principaux concurrents directs et indirects, du marché de référence... et toute information utile pour les analyses et actions stratégiques;
- Faire apparaître de nouveaux espaces potentiels à exploiter.
- Faire un développement expérimental fondé sur des connaissances obtenues par la recherche ou l'expérience pratique ou d'activités pilotes ;
- Développement de nouveaux marchés.

E- Communication · La fonction communication vise à valoriser l'image et la notoriété de l'entreprise

- 1. La communication externe
- 2. la communication institutionnelle
- 3. La communication interne
- 4. La communication on-line
- Définir la stratégie de communication en lien avec l'activité
- Elaborer le plan de communication, réaliser différents supports (journaux internes, plaquette commerciale, rapport d'activité, etc.) et organiser des évènements.
- Participer à la mise en œuvre de projets de communication sur intranet, site web, etc.

- Accompagner le changement dans le cadre de projets transversaux (réorganisation, fusions, etc...),
- Concevoir, mettre en place et piloter les actions de promotion de l'activité ;
- Conception, la création et la diffusion d'un ensemble de messages destinés à promouvoir les services ;
- Décider des axes d'une campagne de publicité en accord avec les instances professionnelles
- Participer à la stratégie de communication du réseau professionnel ;

Amphithéâtre Lycée Jean Mermoz - 717, avenue Jean Mermoz 34060 Montpellier



Amphithéâtre Lycée Jean Mermoz, 717, Avenue Jean Mermoz 34060 Montpellier autorisé sur présentation du bordereau de confirmation.

Pour toute information, veuillez contacter l'IFAR 204 67 58 30 65 Courriel: formation.ifar@wanadoo.fr

CONFEDERATION NATIONALE DES ENQUETEURS PRIVES



CNDEP

Le groupement d'établissements de l'éducation nationale pour la formation des adultes et l'Institut de formation des agents de recherches ont le plaisir de vous inviter au séminaire sur

Recherche et développement de l'activité d'Agent de Recherches Privées

Jeudi 15 janvier 2016 de 9h00 à 17h00



Amphithéâtre Lycée Jean Mermoz, 717, Avenue Jean Mermoz 34060 Montpellier - www.ifar.fr - www.cndep.org

Sous l'égide de la Confédération Nationale des Détectives et Enquêteurs Professionnels

Préambule au séminaire :

L'IFAR, sous l'égide de la Confédération Nationale des Enquêteurs Professionnels, souhaite initier un processus de développement pour l'activité d'Agent de Recherches Privées.

Vous êtes cordialement invité à participer au 10ème séminaire qui se tiendra le vendredi 15 janvier 2016 à Montpellier.

Les questions qui seront traitées au cours de ce séminaire sont précisément celles de l'évolution de l'activité pour la recherche de nouveaux marchés dans le cadre de la récente réglementation.

Le débat tournera essentiellement sur les opportunités de créer et de développer notre activité, en intégrant les dernières directives du Conseil National des Activités de Privées de Sécurité.

Nous aurons ainsi le plaisir de pouvoir accueillir des experts du secteur « Développement et Recherches » qui apporteront des outils et des solutions afin de pouvoir créer un canevas propice à l'innovation par le croisement des connaissances pour trouver les nouvelles applications et méthodologies en vue de définir et codifier une manière de renforcer et d'améliorer notre activité en créant des services inédits, en vue d'organiser de nouveaux marchés

En coordonnant nos actions et fonctionnements dans nos spécialités, nous pourrons, en coopération, atteindre un état d'équilibre maximum et doter notre secteur de moyens innovants.

Intervenants invités au séminaire :

- Avocats pénalistes
- Officiers de Police judiciaire
- Cabinet d'ingénierie, doté d'une expertise pointue (expertise acquise par un haut niveau d'études des commerciaux et d'une expérience accumulée sur le marché de la recherche privée).
- Commerciaux à hautes compétences techniques.
- Consultant en communication.

Programme:

o 9 heures réception des congressistes

- Partie 1 : Intervention en flagrant délit (technique et juridique)
- · Légitime défense
- Non-assistance à personne en danger
- Appréhender l'auteur d'un crime ou d'un délit flagrant
- Entrave aux mesures d'assistance, omission de porter secours.
- L'utilisation de technique d'immobilisation ;
- Circonstances particulières.
 - 12 heures 00 : Déjeuner du séminaire
 - 14 heures 00: Reprise du séminaire
- Partie 2 : Créer de nouveaux marchés
- Créer un référant par une accréditation
- Utilisation de la segmentation stratégique détection de nouveaux marchés :
- Arrêter les techniques pour la mise en œuvre des nouveaux marchés :
- Créer des domaines d'Activité Stratégiques de Sécurité Privée DASSP;
- Communication, valoriser l'image et la notoriété de l'entreprise
- 17 heures : clôture du séminaire
 - * Les interventions seront suivies d'un débat ;
 - * Des remises de diplômes sont prévues entre les interventions.